

Rédaction : Nicolas Brucker (bulletin@sfeds.fr)

- Éditorial, p. 1
- Annonces, p. 2
- Vie de la Société, p. 3
- Comptes rendus, p. 17
- Appels à contribution, p. 26
- *In memoriam*, p. 27
- Cotisations et abonnements, p. 31
- Adresses utiles, p. 32

Éditorial

Louis de Jaucourt dans l'*Encyclopédie*, évoque brièvement l'Ukraine, « contrée d'Europe », soumise à la Russie, en ces termes : « Enfin [les Ukrainiens] se donnèrent à la Russie en 1654, sans trop se soumettre, et Pierre les a soumis ». On avait pu espérer, au moins depuis l'indépendance « définitive » de l'Ukraine en 1991 que l'histoire ne bégayât pas ; il est vrai que V. Poutine fait plus que tenter de « soumettre » et l'on voit chaque jour depuis le 24 février quel prix, celui du sang, les Ukrainiens payent pour ne plus, justement, se soumettre. On pense alors immanquablement à Candide, chassé du paradis terrestre, errant à travers les villages incendiés et enjambant les « membres palpitants » des agonisants, et au pessimisme d'un Voltaire pour qui la guerre reste le mal universel : « La famine, la peste, et la guerre sont les trois ingrédients les plus fameux de ce bas monde. Ces deux présents nous viennent de la Providence. Mais la guerre, qui réunit tous ces dons, nous vient de l'imagination de trois ou quatre cents personnes répandues sur la surface de ce globe sous le nom de princes ou de ministres (Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, art. GUERRE).

Espérons que la communauté internationale change, le plus rapidement possible, la donne : et même si les déclarations, *a fortiori* de simples sociétés savantes, paraissent dérisoires, on peut penser qu'elles contribuent, à leur échelle, à rendre audible la condamnation générale nécessaire. À ce titre, la SFEDS, comme l'ensemble des sociétés nationales d'étude du dix-huitième siècle, s'est associée et soutient pleinement la déclaration de la Présidente de la SIEDS en faveur de l'Ukraine :

À titre de Présidente de la Société internationale d'étude du dix-huitième siècle, et au nom de tous nos membres, j'exprime notre soutien inconditionnel au peuple de l'Ukraine, à ses universités, à nos collègues de la société ukrainienne d'étude du dix-huitième siècle, et à tous nos collègues et étudiants d'origine ukrainienne à travers le monde, dans leur juste résistance face à l'invasion armée. Signé, Penelope J. Corfield.

Le soutien se trouve également sur le site de la SFEDS et la déclaration de la SIEDS, relayée sur la plupart des sites des sociétés nationales, peut aussi se partager sur le fil Twitter, à l'adresse suivante : https://twitter.com/isecs_sieds/status/1497682215618109442).

Même si depuis le début de cette année, notre activité a repris, avec son lot de rencontres, journées d'étude, tables rondes, colloques, expositions, spectacles sur le 18^e siècle, nous ne voulons pas, en ouvrant ce *Bulletin*, oublier les malheurs endurés par le peuple ukrainien. Ces radieuses journées d'avril, si réjouissantes pour nous qui sommes en paix, doivent résonner pour nous aussi du bruit des combats meurtriers qui ont lieu chaque jour à Kiev, Kharkiv ou Marioupol. Avec gravité, nous voulons condamner cette invasion, soutenir le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et assurer les Ukrainiens de notre complète solidarité.

Aurélia GAILLARD

Annonces

Revue *Dix-Huitième Siècle*

Dix-Huitième Siècle est une revue pluridisciplinaire francophone qui a pour mission de publier toute étude portant sur le 18^e siècle, sans limite d'aire géographique, de discipline ou d'école. Elle est une référence internationale depuis sa fondation en 1969. Voir <https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle.htm>.

Appel à proposition pour le dossier thématique du n° 56 (printemps 2024)

Les dossiers de la revue regroupent une vingtaine d'articles inédits, en français, et sont précédés par un avant-propos des responsables. Les personnes intéressées sont invitées à envoyer :

- un argumentaire général qui justifie le choix et le problématise,
- une courte bibliographie,
- une première proposition de structure,
- des suggestions d'auteurs et d'autrices pressenti.e.s ou contacté.e.s.

Les responsables du dossier retenu publieront ensuite un appel à contributions.

Les propositions doivent impérativement être pluridisciplinaires. On sera attentif à l'équilibre entre les écoles, les nationalités, les âges, les statuts, les sexes. On demande que les propositions soient portées par 2 à 4 personnes. Les propositions détaillées sont à envoyer pour le 15 avril 2022 à la direction de la revue : dhs@sfeds.fr.

Les derniers dossiers ont été consacrés aux sujets suivants :

- en préparation : « Climat et environnement des Lumières » (54, 2022) ;
- « Genres et normes dans l'Europe des Lumières » (55, 2023) ;
- parus : « Le peuple en colère » (53, 2021) ; « Barbaries, sauvageries ? » (52, 2020) ; « La couleur des Lumières » (51, 2019) ; « Les lieux de l'art » (50, 2018) ; « Société du spectacle » (49, 2017).

Toutes questions ou informations complémentaires sont à adresser à : Sophie Audidière, directrice de la revue (sophie.audidiere@u-bourgogne.fr).

Comité de rédaction de la revue : Laurent Châtel, Stéphanie Genand, Sophie Marchand, Gilles Montègre, Élise Pavy-Guilbert, Philippe Rabaté, Laurence Vanoffen, Pierre Wachenheim.

Revue *Lumières*

La revue *Lumières*, avec le parrainage de la SFEDS, lance un appel à contributions pour ses différentes parties : Dossier thématique, Forum et Varia.

La revue *Lumières*, qui en est à son 38^e numéro, est une revue semestrielle et pluridisciplinaire (Histoire. Littératures. Philosophie) sur les Lumières du 18^e siècle, ses enjeux et ses héritages jusqu'à nos jours. Elle comporte un Dossier thématique, une partie Forum, plus souple, destinée aux discussions, controverses, points de vue particuliers, une partie Varia qui accueille toute contribution entrant dans le champ des Lumières ou de leur réception, enfin une partie Recension.

Elle est publiée par les Presses universitaires de Bordeaux : <http://www.pub-editions.fr/index.php/revues/lumieres.html>

Les propositions de dossier thématique (7-10 articles), attendues dès maintenant, concernent les numéros publiés à partir du second semestre 2023, le dossier finalisé pour une publication en novembre 2023 avec tous les articles étant attendu pour mai 2023.

Les propositions de Dossier, de Forum et les contributions pour Varia, soumises à expertise interne et extérieure (anonymées), sont à envoyer tout au long de l'année à :

Tristan Coignard : tristan.coignard@u-bordeaux-montaigne.fr

Aurélia Gaillard : aurelia.gaillard@u-bordeaux-montaigne.fr

Jean Mondot : mondot.jean@wanadoo.fr

Prix « Dix-huitième Siècle » 2022

Le Prix est ouvert à tout.e étudiant.e (de nationalité française ou étrangère) ayant soutenu un premier mémoire universitaire (BAC + 4 ou 5, université française ou étrangère) rédigé en français, portant (en totalité ou partie) sur le 18^e siècle, quelle que soit sa discipline. Les mémoires devront avoir été soutenus en 2021 ou 2022.

Le Prix est doté d'une somme de 500€ et de deux ans d'adhésion à la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle (SFEDS). Le jury propose également aux lauréats de tirer de leur mémoire un article à paraître dans les varia du numéro annuel de *Dix-Huitième Siècle*.

Les mémoires seront adressés par l'enseignant.e ayant dirigé le travail, sous une version électronique (au format pdf) avant le 30 septembre 2022 à l'adresse suivante : odile.pauchet@unilim.fr.

Chaque enseignant ne peut présenter que deux candidats à chaque prix. Les mémoires seront évalués par un jury pluridisciplinaire. Les résultats du Prix « Dix-huitième Siècle 2022 » seront proclamés lors de l'Assemblée Générale de la SFEDS de janvier 2023.

Vie de la Société

• **Conseil d'administration du 28 janvier 2022** (Maison de la recherche, Sorbonne Université, 28 rue Serpente, 75006 Paris)

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Sylviane Albertan-Coppola, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Hélène Cussac, Guillaume Faroult, Audrey Faulot, Nathalie Ferrand, Aurélia Gaillard, Stéphanie Genand, Marilina Gianico, Françoise

Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Jean Mondot, Gilles Montègre, Élise Pavy-Guilbert, Bénédicte Peralez-Peslier, Paola Ranzini, Jennifer Ruimi, Catriona Seth, Mélanie Traversier, Laurence Vanoflen, Pierre Wachenheim.

Excusés : Christian Del Vento, Gérard Laudin, Christophe Martin, Eric Négrel, Bénédicte Prot, Philippe Rabaté, Odile Richard-Pauchet.

Procurations : C. Martin à Aurélia Gaillard ; O. Richard-Pauchet à Aurélia Gaillard ; E. Négrel à Aurélia Gaillard ; C. Del Vento à Florence Magnot ; B. Prot à Florence Magnot ; G. Laudin à Florence Magnot ; L. Andries à J.-C. Abramovici ; Ph. Rabaté à Sophie Audidière ; L. Châtel à Sophie Audidière.

La réunion débute à 17h.

Organisation de l'Assemblée générale 2022

Aurélia Gaillard rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée générale, prévue à l'INHA le lendemain du CA. Cette Assemblée générale doit être suivie d'un déjeuner et d'une présentation de l'exposition « À la mode. L'art de paraître au 18^e siècle » (Musée d'Arts de Nantes du 26 novembre 2021 au 6 mars 2022) par Pascale Gorguet Ballesteros, conservatrice en chef du patrimoine au palais Galliera, Musée de la Mode de la Ville de Paris, enseignante-chercheuse à Sorbonne Université (UFR d'histoire de l'art et d'archéologie).

Adhésion au Collège des Sociétés savantes académiques de France

Aurélia Gaillard propose une adhésion de la SFEDS à ce Collège des sociétés savantes, association dont les missions sont les suivantes (cf <https://societes-savantes.fr>) :

1. Mettre en réseau les sociétés et associations membres et renforcer leur dialogue.
2. Diffuser des travaux académiques et des avis concernant des sujets d'importance pour les sciences, ou concernant le rôle des sciences dans la société.
3. Organiser des réunions d'information, des débats et des rencontres entre la communauté académique et les décideurs politiques et économiques, le public et les médias.
4. Publier des prises de position publiques argumentées sur l'organisation de la vie scientifique et académique, sur celle de la recherche française, européenne et internationale et sur leurs relations avec la société.
5. Renforcer les liens avec les groupements à but similaire en Europe et dans le monde.
6. Fournir éventuellement des prestations en lien avec les points ci-dessus pour le compte d'organismes extérieurs, par exemple sous la forme de missions de conseil, de formation, d'expertise et d'enquête.

La cotisation annuelle à cette association, compte tenu du nombre de membres actifs de la SFEDS, s'élève à 200€.

Nathalie Ferrand s'interroge sur l'utilité de cette fédération dont l'intérêt lui semble modeste et qui rassemble des sociétés très différentes de la SFEDS. Catriona Seth explique qu'une fédération de sociétés savantes peut avoir plus de poids dans certains débats. Jennifer Ruimi confirme que ce collège a pris, par exemple, position dans le

débat autour de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche en proposant une analyse des amendements au texte du projet de loi adoptés par le Sénat. Florence Magnot estime que cette fédération pourrait être utile pour animer une réflexion collective sur l'actualité de la recherche et de la vie académique. Une première adhésion annuelle permettrait de pouvoir évaluer concrètement l'intérêt de ce collectif.

L'adhésion de la SFEDS à cette fédération est soumise au vote.

Pour : tous sauf 1.

Contre : 1.

Bulletin en ligne de la SEAA (Société d'Etudes Anglo-Américaines des XVII^e et XVIII^e siècles)

Aurélia Gaillard explique que la SFEDS a été sollicitée par la SEAA qui souhaitait que son bulletin en ligne soit inséré dans la lettre de diffusion de la SFEDS. Cette proposition a été jugée irrecevable par le bureau.

Jennifer Ruimi propose de créer sur le site une rubrique permettant de faire le point sur l'activité des autres sociétés savantes dix-huitiémistes. Aurélia Gaillard pense que c'est un bon compromis, qui permettrait de diffuser ainsi les informations émanant de ces sociétés avec lesquelles on collabore. Guillaume Faroult et Stéphanie Genand proposent d'élargir ces liens aux sociétés d'étude des autres siècles, et notamment des 17^e et 19^e siècles.

Finances : bilan de l'exercice

Hélène Cussac renvoie au rapport financier qu'elle a fait parvenir aux membres du CA le 24 janvier et qu'elle va détailler lors de l'AG.

Elle choisit d'insister sur quelques points importants :

- Le budget de la Société est excédentaire à hauteur de 8554,72€.
- Le contrat avec La Découverte concernant CAIRN n'a pas été renouvelé lors de la transition avec Vrin, le nouveau diffuseur, ce qui permet à la Société de toucher désormais l'intégralité des recettes liées à la commercialisation numérique de la revue (5978,46€). Pour 2021, il faut soustraire à ces recettes le traitement des métadonnées (1361,77€) mais ce travail sera désormais en partie pris en charge par la graphiste de la revue (la société continuera à devoir à CAIRN le prix de la mise en conformité de nos fichiers XML-TEI avec la charte graphique de CAIRN, c'est-à-dire 1/3 des frais dus précédemment).
- La Société compte 494 membres individuels et 119 membres institutionnels.

Hélène Cussac présente le budget prévisionnel de la Société pour 2022.

Collection « Dix-huitième Siècle »

Hélène Cussac annonce la parution d'*Ollivier* et du *Lord Impromptu* de Cazotte, dans l'édition d'Emmanuelle Sempère.

Elle précise que les comptes rendus des ouvrages de la collection sont désormais disponibles sur le site de la SFEDS (<https://sfeds.jimdo.com/publications-18eme-siecle/collection-dix-huitieme-siecle/comptes-rendus/>).

H.C. a rencontré les Éditions du Net à Saint-Ouen, pour réfléchir plus précisément à la question de la diffusion des ouvrages. Elle rappelle que les éditions mettent en vente les livres sur leur propre site ainsi que sur les plateformes d'Amazon et de la

Fnac, et informent les réseaux des librairies de l'existence des ouvrages. H.C. rappelle aussi que les éditions n'ont que le rôle de distributeur et non de diffuseur. Vrin, qui est le diffuseur en librairie de la Revue, serait éventuellement intéressé pour diffuser la Collection. Mais compte tenu des coûts (commission du diffuseur, sortie non gratuite des livres des éditions, gestion des retours auprès des éditions et stock), cette solution ne semble pas envisageable. La SFEDS pourrait aussi être son propre diffuseur mais ce serait un travail considérable et la gestion des retours serait compliquée et coûteuse. Hélène Cussac souligne aussi que les ouvrages, qui non seulement sont d'un grand intérêt pour les chercheurs et étudiants, sont aussi de beaux « objets », mais que l'on doit reconnaître qu'ils intéressent un public très ciblé et qu'il n'y aurait peut-être pas beaucoup de chance qu'ils se vendent très bien en librairie. Néanmoins grâce à notre propre promotion et à celle parfois des auteurs, les livres se vendent correctement. Il reste important de les faire connaître lors des manifestations scientifiques qui s'y prêtent. H.C. invite les membres du CA et de la Société à lui demander des prospectus et bons de commande en amont des colloques.

Sylviane Albertan-Copola souligne la difficulté pour elle d'assurer la promotion des ouvrages. Un.e collègue qui pourrait s'impliquer dans ce domaine serait bienvenu.e.

Hans Jürgen Lüsebrink s'interroge sur la nature des contacts pris avec Vrin au sujet de la Collection 18^e siècle. Hélène Cussac explique qu'il n'a jamais été question que Vrin soit l'éditeur des ouvrages de la Collection mais seulement éventuellement leur diffuseur. Elle rappelle que le CA, sous l'impulsion de Marcel Dorigny et d'elle-même, ont décidé de « reprendre » la Collection « Lire le XVIII^e siècle » au moment où Henri Duranton en a arrêté la direction et qu'elle était alors éditée par les Presses universitaires de Saint-Etienne. Ces dernières ayant vendu le stock (et le nom) aux éditions Garnier, il a fallu alors changer le nom.

Aurélia Gaillard demande si nous sommes déficitaires en ce qui concerne la Collection et, Hélène Cussac ayant expliqué qu'il n'en était rien, Stéphanie Genand suggère que l'on dote la Collection d'un vrai diffuseur si nos ressources nous le permettent. Aurélia Gaillard et Hélène Cussac déclinent cette suggestion qui apparaît comme trop onéreuse et peut-être pas vraiment nécessaire.

Guillaume Faroult demande si la librairie Mollat serait intéressée pour proposer des ouvrages à la vente. A. Gaillard explique que ces livres sont sans doute d'un contenu trop pointu pour intéresser cette structure, mais elle en parlera toutefois au responsable de la librairie.

Revue Dix-Huitième Siècle

Sophie Audidière prend la parole pour expliquer que le n° 54/2022 est en cours de production (premières et secondes épreuves) et que le n° 55/2023 est dans son processus d'écriture et d'évaluation (Dossier, Varia, Comptes rendus). Elle précise que pour le dossier du numéro 56/2024, deux excellentes propositions ont déjà été reçues à deux mois de l'échéance.

Sophie Audidière insiste sur le fait que, depuis 2018, les consultations sur Cairn ne cessent d'augmenter : elles ont été multipliées par deux ou deux et demi depuis trois ans et ce sont surtout les notes de lecture qui en bénéficient. Elle précise que le numéro de 2021, « Le peuple en colère », sorti en juin, a suscité beaucoup d'intérêt et de connexions en ligne. Elle ajoute que 50 articles en ligne ont été vendus en 2021.

S.A. explique que Philippe Rabaté va traduire les métadonnées de la revue

(résumés et mot clés) en espagnol.

Elle précise également que tous les articles de la revue seront désormais soumis à un mode d'évaluation double (interne et externe) conformément au processus qui sera voté par le prochain CA, choisi parmi les propositions qui seront faites en amont par le comité de rédaction de la revue et le bureau du CA.

Stéphanie Genand prend la parole pour faire le point sur le dossier du numéro de 2023 dont elle est co-responsable avec Jean-Christophe Abramovici, Stefania Ferrando, Florence Lotterie et Anne Verjus. Elle explique que l'appel à contribution pour le dossier « Normes et Genres dans l'Europe des Lumières » a eu beaucoup de succès : l'équipe a reçu une cinquantaine de propositions. Il y a eu un vrai travail de sélection des propositions qui a donné lieu à des débats scientifiques passionnants. Ce sera un dossier international et interdisciplinaire. Il est toujours prévu de réunir les auteurs pour une journée d'études dont le principe et le budget ont été votés lors du précédent CA.

Participation de la revue aux « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois

Aurélia Gaillard explique qu'une participation de la SFEDS est envisagée aux « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois (5 au 9 octobre 2022). Le thème retenu pour cette 25^e édition sera « la mer ».

Gilles Montègre confirme qu'il est tout à fait possible d'y proposer une table ronde à laquelle participeraient un modérateur et trois ou quatre intervenant.e.s. Il suffit de transmettre pour le 11 mars une proposition au comité d'organisation du festival. Gilles Montègre souhaiterait organiser une table ronde autour de l'aventure maritime au 18^e siècle avec Lise Andriès et Caroline Le Mao. Il faudrait toutefois que la SFEDS prenne en charge les frais de déplacement des participants.

Pierre Serna explique qu'il s'agit d'une excellente opportunité pour faire connaître la revue, compte tenu de la couverture médiatique qu'aura le thème de l'aventure maritime et de la participation des enseignants et documentalistes en poste dans le secondaire qui sont nombreux à venir. Il explique que des axes thématiques pourraient également être développés, notamment sur les rapports entre littérature et histoire.

Hélène Cussac demande si chaque année un membre du CA se chargerait d'organiser une table ronde au nom de la SFEDS. Elle pose aussi la question du financement de ces déplacements.

Mélanie Traversier se réjouit de cette excellente initiative. Elle explique que ce qui est coûteux, c'est la location d'un stand au salon du livre de Blois. Il pourrait d'ailleurs être difficile de mobiliser des volontaires sur les cinq jours du salon. Elle insiste sur la présence de l'APAG (association des professeurs du secondaire) à Blois, association très dynamique et investie dans la diffusion de la culture scientifique.

Pierre Serna rappelle cependant qu'il y a 700 propositions de tables rondes pour 150 places. Mais une proposition appuyée par la SFEDS bénéficiera d'un atout non négligeable.

Sophie Audidière rappelle que la Société n'organise pas de manifestation annuelle propre et que sa participation aux journées de Blois constituerait une opportunité très appréciable. Il faudrait que ce soit un membre du CA qui s'implique chaque année. La question du salon du livre est tout à fait différente et doit être traitée à part.

Gilles Montègre lance un appel à des chercheurs intéressés par cette thématique des aventures maritimes – notamment des historiens de l'art.

Stéphanie Genand explique qu'il y a trois façons d'impliquer la société lors des

jours de Blois : les tables rondes, le salon mais aussi des propositions d'ateliers pédagogiques pour l'enseignement du 18^e siècle dans le secondaire. Il s'agit d'un format de table ronde.

Mélanie Traversier confirme que les ateliers pédagogiques sont très fréquentés. Il faudrait s'appuyer pour cela sur des sociétés qui travaillent dans le secondaire et qui connaissent les programmes du secondaire. Elle demande si le CA doit se prononcer sur la composition des membres de la table ronde.

Pierre Serna explique que le thème est connu dès la fin de chaque édition. Donc il faudrait présenter la proposition à l'automne pour pouvoir soumettre un projet de table ronde au CA de janvier.

Statuts

Aurélia Gaillard rappelle les modifications des statuts de la SFEDS qui ont été discutées lors du 15 octobre concernant trois points : la question des membres cooptés par CA, lorsqu'un rééquilibrage disciplinaire est nécessaire ; la question de la composition du bureau, englobant toutes les personnes qui ont des fonctions dans le CA ; la question des comités de la revue, ouverts à tous les membres de la SFEDS, le directeur devant être membre du CA. La validation de ces nouvelles propositions sera faite au sein du CA.

Aurélia Gaillard explique qu'une assemblée générale extraordinaire sera ensuite convoquée pour voter les statuts ; elle devra pour ce faire réunir un quorum du quart au moins des sociétés, procurations comprises. Si ce quorum n'est pas réuni, ce qui est probable, une deuxième AG extraordinaire sera réunie quinze à quarante jours après la première. Sa décision sera valide quel que soit le nombre de présents. Ces deux assemblées générales extraordinaires auront lieu en visioconférence.

Ce principe est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

Société internationale

Catriona Seth explique que plusieurs réunions de préparation du prochain Congrès de la SIEDS, qui aura lieu à Rome en 2023, ont été annulées à cause des conditions sanitaires. Le comité exécutif espère pouvoir se retrouver pour sa réunion annuelle à Rome au printemps puis en Suède durant l'été 2022 afin de travailler au fonctionnement de la société internationale.

Elle précise que c'est la candidature de Saragosse (autour de la question de l'inégalité) qui l'a emporté pour l'édition suivante.

Jean-Christophe Abramovici explique qu'ils seront plusieurs membres de la SFEDS à aller au congrès dix-huitiémiste de Baltimore et qu'ils pourront distribuer de la documentation sur la Société. H. Cussac propose le tirage d'une nouvelle carte publicitaire. Le CA donne son accord : A. Gaillard émet l'hypothèse d'un tirage de deux à trois cartes différentes. H.C. et S. Audidière proposent de demander des devis.

Prix de la Société française d'Etudes du Dix-huitième Siècle

Odile Richard-Pauchet rappelle que ce prix récompense tous les deux ans l'auteur.e d'un mémoire de master d'une qualité exceptionnelle et que douze mémoires étaient en compétition pour cette édition 2022 : huit en littérature, trois en histoire et un en musicologie. Elle annonce que le premier prix a été décerné à Simon Dolet pour son mémoire de master 2 intitulé *L'Influence des astres dans la République des sciences*.

Giuseppe Toaldo, de l'astrologie saine à l'astro-météorologie, dirigé par Pierre-Yves Beaurepaire (Université Côte d'Azur). Simon Dolet gagne ainsi 500€, deux ans d'adhésion à la SFEDS et la possibilité de publier un article dans la revue.

Un premier accessit a été décerné à Elisabeth Ginot pour son mémoire de master 1 intitulé *Le Badinage dans « La Vie de Marianne » et les « Lettres de la Marquise » : entre mystification et métafiction*, dirigé par Christophe Martin (Sorbonne Université). Elle gagne un an d'adhésion à la SFEDS et la possibilité de publier un article dans la revue.

Bulletin

Nicolas Brucker insiste sur l'intérêt de pouvoir publier dans le *Bulletin* des comptes rendus de colloques et de journées d'étude dont le format peut être variable et dont la rédaction peut être confiée à un.e doctorant.e.

Il demande aux membres du CA d'envoyer dans les quinze jours la liste des publications 2021 pour le *Supplément bibliographique* du *Bulletin*, dont il est désormais également responsable.

Jean-Christophe Abramovici propose d'enrichir le *Bulletin* avec des comptes rendus d'expositions et de spectacles.

Le Site

Bénédicte Peralez-Peslier explique qu'elle a créé de nouveaux onglets sur le site de la SFEDS dont un concernant les annonces de postes.

Elle passe le relais à Jennifer Ruimi qui s'occupera de l'administration du site au cours du deuxième semestre de l'année universitaire.

Demande de soutien

Nicholas Cronk, Linda Gil, Christophe Martin et Gillian Pink organisent les 9 et 10 juin 2022 un colloque pour célébrer l'achèvement de la publication des *Œuvres complètes* de Voltaire par la Voltaire Foundation. La Société accorde à ce colloque, « Voltaire 2022 : œuvres complètes, œuvre ouverte », une subvention de 500€.

Questions diverses

Propositions d'œuvres pour le programme de l'Agrégation :

Stéphanie Genand, désormais vice-présidente de l'Agrégation externe de Lettres modernes, explique que certaines sociétés envoient des suggestions d'œuvres pour les programmes de lettres. Ce sont des propositions que la présidente de l'Agrégation peut suivre ou non mais qui sont examinées et qui peuvent aussi être retenues ultérieurement. Elle suggère que la SFEDS envoie trois titres en septembre, en adossant la proposition à une actualité scientifique et éditoriale (disponibilité en format poche). Stéphanie Genand propose d'envoyer aux membres du CA une liste de toutes les œuvres du 18^e siècle qui ont été au programme depuis 1981. Il faudrait en discuter en proposant trois titres lors du CA de juin. Catriona Seth précise que même si une édition est un peu ancienne, ce n'est pas un problème mais il faut que le CA puisse trancher.

La date du prochain Conseil d'administration est fixée au vendredi 24 juin à 17h. La séance est levée à 19h 15.

• **Assemblée Générale du 29 janvier 2022** (Salle Giorgio Vasari, INHA, 2 rue Vivienne, 75002 Paris)

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Sylviane Albertan-Coppola, Sophie Audidière, Michèle Bokobza-Kahan, Nicolas Brucker, Hélène Cussac, Floriane Daguisé, Simon Dolet, Juliette Fabre, Guillaume Faroult, Audrey Faulot, Aurélia Gaillard, Stéphanie Genand, Marilina Gianico, Elisabeth Ginot, Pascale Gorguet-Ballesteros, Philippe Hourcade, Françoise Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Christophe Martin, Jean Mondot, Gilles Montègre, Fabrice Moulin, Elise Pavy, Bénédicte Péralez-Peslier, Marc Perrichet, Marie-Emmanuelle Plagnol, Marie-Hélène Queval, Odile Richard-Pauchet, Jennifer Ruimi, Emmanuelle Sempère, Catriona Seth, Laurence Vanoffen.

Excusés : Claude Klein.

L'assemblée générale commence à 10h.

Aurélia Gaillard remercie Pascale Gorguet-Ballesteros, conservatrice en chef du patrimoine au Palais Galliera, Musée de la mode de la ville de Paris, enseignante-chercheuse à Sorbonne Université, d'accueillir la SFEDS à l'INHA.

Pascale Gorguet-Ballesteros souhaite la bienvenue aux participants.

Aurélia Gaillard explique pourquoi cette assemblée générale a lieu en présentiel alors que d'autres sociétés ont opté pour une assemblée générale dématérialisée. Elle insiste sur le fait que le 18^e siècle est aussi le siècle de la conversation.

Après avoir rappelé le programme de la journée, A. Gaillard revient sur les chantiers qu'elle s'était engagée à ouvrir il y a un an :

- le rapprochement avec les collègues du secondaire, qui sera favorisé par la participation de la SFEDS aux « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois et l'évolution du site ;
- le développement de la pluridisciplinarité dont atteste la collaboration avec Mme Gorguet-Ballesteros ;
- une meilleure inclusion de tous les membres de la Société, qui passe par une modification des statuts visant à pourvoir les différents comités par un appel à candidature ouvert à l'ensemble des sociétaires. Cette modification devra être validée lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Rapport moral pour l'année 2021

La Secrétaire générale, Florence Magnot-Ogilvy, prend la parole :

Le rapport moral de janvier 2020 faisait déjà allusion à la difficile circulation des corps, celui de 2021 s'est fait en visio-conférence, tous derrière nos écrans d'ordinateur. Ce 29 janvier 2022, je me réjouis de pouvoir retrouver certains d'entre vous en direct et en présence, même si je regrette bien sûr que les conditions sanitaires et les circonstances ne permettent pas à tous d'être avec nous. Pour la 3^e année consécutive, nous sommes bien obligés de faire avec la pandémie, avec les contraintes diverses qu'elle impose, avec des conditions de travail dégradées, avec un climat anxiogène qui affecte nos étudiants et qui nous affecte, avec des inquiétudes climatiques, sanitaires, politiques. C'est donc en rassemblant tout mon optimisme que je vous souhaite à tous, ceux qui sont présents et ceux qui sont absents mais qui liront en différé ce rapport, une

très bonne année 2022, un chiffre presque tout rond, harmonieux et certainement de bon augure !

Après l'AG du 30 janvier 2021 en distanciel, les réunions du Bureau et du CA ont pu reprendre en présentiel, en juin 2021 puis en octobre 2021. Je remercie Mme Gorguet-Ballesteros de nous accueillir dans ce bel endroit, au cœur du Paris historique et la remercie d'avance aussi pour la présentation de l'exposition de Nantes qu'elle nous fera cet après-midi.

Pendant la pandémie et notamment l'année écoulée, *Dix-Huitième Siècle* a poursuivi sans interruption sa publication papier annuelle, sous l'égide de la vaillante directrice de la Revue Sophie Audidière. Le n° 53 est intitulé « Le peuple en colère » et comporte un dossier de 16 articles ; les Varia dont un sous-dossier consacré à Beccaria ; les Notes de lecture ; et enfin un Grand Entretien avec la Conservatrice générale des Arts décoratifs du Musée Carnavalet, à l'occasion de la réouverture du Musée. La sélection des articles se fait désormais conformément aux normes internationales (lecture en triple ou quadruple aveugle, expertise interne et externe).

La revue s'est encore plus engagée dans la mise en ligne de ses contenus afin de faciliter son accès et sa diffusion. Désormais, outre la table des matières et les résumés des articles, l'introduction du dossier, les notes de lecture dans leur intégralité et le Grand Entretien sont en libre accès dès la publication de la revue papier. L'offre en ligne est également plus visible grâce à la présence en libre accès de résumés et de mots-clés en français, en anglais et en espagnol.

En 2022, le Dossier thématique portera sur le climat et l'environnement au siècle des Lumières. En 2023, le Dossier portera sur les questions de genre et de normes dans l'Europe des Lumières. L'appel pour 2024 est en cours.

Le comité de rédaction a été renouvelé pour deux ans. Il est désormais composé de Laurent Châtel, Stéphanie Genand, Sophie Marchand, Gilles Montègre, Élise Pavy-Guilbert, Philippe Rabaté, Laurence Vanoflen, Pierre Wachenheim et dirigé par Sophie Audidière.

La revue fait toujours partie des « Revues en lutte » et propose à ses auteurs et autrices, une fois les articles acceptés, de co-signer librement leurs articles de la signature collective de Camille Nous, démarche qui convainc chaque année la moitié environ des contributeurs et contributrices de la revue.

La Collection « Dix-huitième Siècle » est désormais dirigée par Hélène Cussac et Sylviane Albertan-Coppola. Marcel Dorigny nous a quittés en septembre 2021. La Collection ajoutera encore un titre à son catalogue en 2001.

Le site web de la Société, qui a été refait en 2016, est accessible gratuitement, et il est toujours actualisé et alimenté par les deux vagemestres Bénédicte Péralez-Peslier et Jennifer Ruimi. Toutes les adresses pour commander des numéros de la Revue, anciens ou récents, pour adhérer à la Société, pour acheter des volumes de la Collection sont présentes sur le site. Le site permet aussi de consulter l'historique de la Société et les statuts et un très grand nombre d'informations légales et générales sur la Société et sa vie. <https://www.sfds.fr/>

Le *Bulletin* dont Nicolas Brucker dirige désormais la rédaction est dématérialisé. Cela permet notamment d'accueillir des comptes rendus des événements qui se sont tenus dans les mois précédents. Vous pouvez envoyer jusqu'au 15 février à Nicolas Brucker vos publications pour le *Supplément bibliographique*, inséré dans le numéro d'avril, qui recense les publications de l'année des membres de la Société. Le *Bulletin* fournit également, chaque printemps, une bibliographie d'Agrégation complète qui

porte sur le programme de l'année suivante. En 2021 la bibliographie a été établie par Christophe Martin et portait sur le roman-monde de Rousseau *La Nouvelle Héloïse*, au programme de la session 2022 de l'Agrégation de Lettres.

La *Lettre électronique* (sfeds@laposte.net), toujours alimentée par Jean-Christophe Abramovici, continue, année après année, grâce à l'énergie de son créateur, à relayer mensuellement les informations et à servir de liaison entre les différents chercheurs et les centres ou instituts d'étude du 18^e siècle, au-delà des membres de la Société puisque la *Lettre électronique* est de beaucoup plus large diffusion.

La SFEDS accorde son soutien à des colloques portant sur le 18^e siècle. Elle a encore soutenu financièrement quelques colloques, comme le colloque célébrant à Bordeaux le tricentenaire des *Lettres persanes*, organisé par Aurélia Gaillard en septembre 2021. Parmi ces subventions de la SFEDS, on peut mentionner le séminaire annuel des Jeunes Chercheurs, organisé conjointement par la Société d'Études Anglo-Américaines des XVII^e et XVIII^e siècles (SEAA XVII-XVIII), la société du 17^e siècle et par la SFEDS. En 2021, le colloque jeunes chercheurs intitulé « Écrire la nation » a eu lieu à l'Université de Caen, organisé par Meriel Cordier, Alix Desnain et Mickael Popelard avec le soutien des trois sociétés savantes. Celui de 2022 aura lieu à Brest.

Outre son soutien financier, la SFEDS accorde aussi son parrainage à des collègues et à des projets venant de toute la France lorsque ces derniers lui paraissent correspondre aux valeurs et aux objectifs de la Société.

À la fin de la matinée, Odile Richard Pauchet, la nouvelle responsable du Prix, viendra décerner le Prix Dix-huitième Siècle et un accessit à deux masterants dont les travaux ont séduit et convaincu le jury.

La SFEDS se prépare impatientement à participer au 16^e Congrès international des Lumières qui aura lieu à Rome en juillet 2023. La SFEDS a envoyé trois de ses membres au Conseil d'administration de la SIEDS (Aurélia Gaillard et Christophe Martin au Conseil d'administration, Catriona Seth au Secrétariat général). La SFEDS bénéficie également d'une déléguée auprès de la Société internationale : Hélène Cussac.

Le Bureau est le même depuis les élections de janvier 2021, et l'AG qui s'est déroulée en visio-conférence ; Aurélia Gaillard à la présidence de la Société, Hélène Cussac, secondée par Marilina Gianico à la trésorerie et grâce à laquelle la Société bénéficie de finances saines. Je tiens aussi à remercier Françoise Le Borgne, Secrétaire générale adjointe, pour son aide aussi discrète qu'efficace dans les tâches du Secrétariat général. Les prochaines élections auront lieu lors de l'assemblée générale de janvier 2023 : le CA sera alors renouvelé par moitié.

Afin de prendre part de manière concertée aux autres actions des sociétés savantes, la SFEDS a voté en CA le 28 Janvier 2022, l'adhésion au Collège de la fédération des sociétés savantes.

Sous l'impulsion d'Aurélia Gaillard, les statuts de la SFEDS, qui n'avaient pas été révisés depuis plusieurs décennies, ont été toilettés et révisés sur certains points de fonctionnement. Une assemblée générale extraordinaire aura lieu en visioconférence pour voter sur l'adoption des nouveaux statuts révisés.

L'année 2021 s'est caractérisée par un sentiment de fatigue collective et une certaine exacerbation des tensions et des inquiétudes. Faisons en sorte que les difficultés actuelles ne nous séparent pas dans notre société savante comme elles tendent à cliver la société dans son ensemble. Toutes les questions peuvent être abordées, dans le respect mutuel et l'écoute bienveillante, dans le but de diffuser et d'étendre les connaissances sur le 18^e siècle. Je suis certaine que nous parviendrons à garder le cap et à rester unis

malgré les difficultés actuelles que nous traversons, nous, c'est-à-dire la totalité du monde.

Le rapport moral est accepté à l'unanimité.

Rapport financier

La trésorière de la Société, Hélène Cussac, expose la situation des comptes au 31 décembre 2021. Elle souligne l'excellente santé financière de la Société dont les avoirs s'élèvent à 190 309, 36 €. Néanmoins elle précise que le nombre des adhérents baisse chaque année. La SFEDS compte désormais 494 sociétaires et 119 abonnés institutionnels ; elle a perdu une centaine d'abonnés institutionnels en 2019 et 2020 et encore une vingtaine en 2021. Aussi ne dispose-t-elle plus des 700 adhérents lui permettant d'avoir deux délégués à la SIEDS.

Abordant le poste des recettes, H.C. rappelle que la SFEDS a changé de diffuseur au profit de Vrin. Elle précise que les recettes des ventes en librairies et des abonnements assurés par Vrin s'élèvent à 8329, 51 €. Les recettes CAIRN s'élèvent à 5978, 46 €. Il faut toutefois soustraire à ces recettes 1361, 77 €, qui correspondent au traitement des métadonnées pour 2021 par CAIRN. Ce travail sera assuré, à partir de 2022 par la graphiste de la Revue.

Concernant les recettes liées à la Collection « Dix-huitième siècle », Hélène Cussac explique que les Editions du net ne distribuent pas en librairie et que c'est notre seule communication qui assure les ventes des ouvrages de la Collection.

La trésorière précise que la Revue est envoyée en juin aux adhérents à jour de leur cotisation. Marilina Gianico envoie une lettre de rappel aux retardataires auxquels on fait ensuite parvenir la Revue au fil de l'eau. Hélène Cussac déplore que certains exemplaires de la Revue ne parviennent pas aux adhérents parce qu'ils n'ont pas signalé leur changement d'adresse ou ne sont pas en mesure de récupérer leur exemplaire. La Société demande une participation de 8 € lorsqu'il faut renvoyer un exemplaire de la Revue.

Lorsqu'elle en vient au poste des dépenses, H.C. explique que le gros pôle des dépenses, concerne la Revue avec un total de 23 388, 05 €.

Elle rappelle que 40 exemplaires du *Bulletin* sont imprimés pour des adhérents qui ne peuvent le lire sur leur ordinateur.

La trésorière précise qu'un don de 500 € à l'association Haïti-Futur avait été voté par le CA en hommage à Marcel Dorigny, qui soutenait cette association. Elle explique que les organisateurs de manifestations soutenues par la SFEDS ne réclament pas toujours leur dû.

H.C. précise que les frais de déplacement des membres du CA s'élèvent à 1955 €, les frais généraux à 1611, 50 € (ils comprennent un abonnement à Livre Hebdo qui permet d'abonder la *Lettre électronique* éditée par Jean-Christophe Abramovici) et les frais bancaires à 689, 20 €.

Cet exposé n'ayant pas suscité de questions, le bilan est soumis au vote et approuvé à l'unanimité. La trésorière est chaleureusement applaudie.

Hélène Cussac présente alors le budget prévisionnel de la Société pour 2022. Elle prévoit d'équilibrer dépenses et recettes à 40.200 €. Ce bilan est approuvé à l'unanimité.

Elle précise enfin que le rapport financier qu'elle vient de faire défiler sous les yeux de l'auditoire se trouvera sur le Site de la Société. Chacun pourra prendre connaissance de l'évolution chiffrée depuis 12 ans des actions de la Société.

Collection « Dix-huitième Siècle »

Hélène Cussac rend hommage à Marcel Dorigny, co-directeur de la collection, décédé en 2021. Elle retrace l'histoire de la Collection, fondée en 2013 dans le prolongement de la collection « Lire le dix-huitième siècle », dirigée par Henri Duranton. Aujourd'hui, ce sont 16 textes inédits qui ont été publiés dans cette collection.

H.C. rappelle que, grâce à son entregent, Marcel Dorigny savait trouver de beaux textes (comme l'*Histoire de la Guinée* de Bénézet ou *Mon Odyssée* de Jean-Paul Pillet) ainsi que des subventions. Elle précise que depuis quatre ans, Sylviane Albertan-Coppola collabore à la Collection selon les besoins.

H.C. présente la dernière publication de la Collection : un volume rassemblant *Ollivier et Le Lord imprromptu* de Cazotte. Emmanuelle Sempère prend la parole pour expliquer que ces deux contes sont très révélateurs d'évolutions caractéristiques du roman dans les années 1760.

H.C. présente également l'avant-dernière publication de la Collection, le *Mémoire d'une aventure en 1777* de Fabre d'Eglantine édité par Anne-Marie Duport.

Elle annonce les publications à venir : le texte des *Espagnols au Mexique* de Domokos Téléki sera édité par Pascale Pellerin. Il s'agit d'une leçon d'histoire centrée sur la confrontation entre Montezuma et Cortès. Nicolas Brucker va rééditer *Lettres westphaliennes* de Charles de Villers. Nicolas Rieucan travaille à l'édition de la *Correspondance* Condorcet-Brissot à laquelle collaborera Bernard Gainot à la place de Marcel Dorigny.

Revue *Dix-Huitième Siècle*

Sophie Audidière rappelle la nouvelle composition du comité de rédaction de la Revue, élu en juin 2021 : Sophie Marchand, Elise Pavy-Guilbert (responsable des comptes rendus), Philippe Rabaté (traductions vers l'espagnol), Gilles Montègre, Stéphanie Genand, Laurence Vanoffen, Pierre Wachenheim et Laurent Châtel (traductions vers l'anglais).

La directrice de la revue explique que le numéro 54/2022 est en cours de production (premières et secondes épreuves). Il comportera un dossier sur « Climat et environnement » et un grand entretien avec Leonardo García Alarcón, immense chef d'orchestre qui monte *Atys de Lully* à Versailles du 19 au 23 mars 2022. Pour le n° 54/2022, 40% des articles envoyés pour les *Varia* ont été retenus. Il comptera une centaine de comptes rendus.

S.A. rappelle que les notes de lecture sont désormais mises en ligne directement sur CAIRN et que ce sont ces comptes rendus qui sont le plus consultés en ligne.

Elle précise que le numéro 53/2021, « Le peuple en colère », a suscité un intérêt exceptionnel avec beaucoup de connexions sur CAIRN. Il s'agit des consultations effectuées dans le cadre des abonnements institutionnels. Les consultations payantes hors abonnements institutionnels sont également en augmentation (achat d'articles en ligne) et l'on peut désormais acquérir l'intégralité d'un numéro sur CAIRN pour 80% du prix d'un numéro papier, conformément à la politique tarifaire de la plateforme.

S.A. annonce que le numéro 55/2023 comportera un dossier sur « Normes et genres » : 68 contributions ont été reçues dont une vingtaine a été retenue. Ce numéro sera très international et interdisciplinaire. Les articles seront remis en juin. Il faudra réfléchir à un titre plus explicite.

S.A. explique qu'en ce qui concerne le numéro 56/2024, l'appel a été lancé début janvier et court jusqu'à la fin mars. Deux propositions très solides ont déjà été reçues.

Elle précise qu'à partir de 2024, la traduction en espagnol des métadonnées de la revue, réalisée par Philippe Rabaté, permettra à celle-ci d'être référencée dans CAIRN Mundo.

S.A. rappelle enfin que *Dix-huitième Siècle* participe toujours au mouvement « revue en lutte », porté par plusieurs dizaines de revues en SHS. Cet engagement passe notamment par la proposition faite aux contributeurs que leurs articles soient co-signés Camille Nous afin de rappeler le caractère collaboratif et ouvert de la production et de la diffusion du savoir académique.

Jean-Christophe Abramovici demande s'il serait possible d'avoir accès à une version numérique de la revue à la place de la revue papier.

Aurélia Gaillard suggère que cette question soit abordée en CA.

Lettre électronique

La lettre compte 2100 abonnés.

Jean-Christophe Abramovici est chaleureusement applaudi par l'assistance.

Bulletin et Supplément bibliographique

Nicolas Brucker prend la parole pour inciter les membres de la SFEDS à publier des comptes rendus de colloques dans le *Bulletin*. Il précise que ce travail peut être réalisé par un.e doctorant.e.

N.B. incite également les Sociétaires à envoyer rapidement leur bibliographie 2021 (et éventuellement 2020) pour le *Supplément bibliographique*, dont il est désormais responsable.

Site internet

Bénédicte Péraléz-Peslier précise que la page d'actualité est alimentée au gré des annonces de publications et de colloques, mais ces annonces ont été peu nombreuses ces derniers temps.

Sous l'onglet de la Collection « Dix-huitième siècle » ont été publiés des comptes rendus.

Dans les mois à venir, un nouvel onglet permettra une ouverture vers les autres sociétés savantes.

Catriona Seth suggère qu'il serait bienvenu qu'un.e volontaire s'occupe du compte twitter de la SFEDS.

Société internationale

Catriona Seth explique que les derniers rendez-vous programmés par la SIEDS ont été remplacés par des réunions virtuelles mais qu'une visite de préparation du Congrès 2023 est prévue à Rome au printemps et que la réunion annuelle de la SIEDS aura lieu en Suède cet été.

En ce qui concerne le Congrès 2027, c'est la proposition de Saragosse autour des inégalités qui a été retenue.

« Rendez-vous de l'Histoire » de Blois

Gilles Montègre rappelle que les « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois est une manifestation qui existe depuis 25 ans. La thématique de l'édition 2022 porte sur « la mer ». Le CA de la SFEDS a validé le principe d'une participation de la SFEDS à cette manifestation sous la forme d'une proposition de table ronde autour de l'aventure

maritime au 18^e siècle à laquelle lui-même participera avec Lise Andriès et Caroline Le Mao.

G.M. rappelle qu'une table ronde peut comporter jusqu'à cinq participants et qu'elle dure une heure trente. Le public est nombreux. Il explique qu'il y a d'autres modalités de participation aux « Rendez-vous de l'Histoire », comme des ateliers pédagogiques et une participation aux salons du livre. Un atelier pédagogique pourrait être proposé dès l'édition 2022.

Prix « Dix-huitième Siècle »

Odile Richard-Pauchet rappelle qu'elle a repris la présidence de ce prix à la suite de Florence Magnot et que le jury du prix se compose désormais de neuf membres. Elle précise n'avoir reçu que 12 mémoires de master en 2021 (contre 19 en 2019) : 8 mémoires de littérature, 3 d'histoire et 1 de musique.

Le lauréat est Simon Dolet pour son mémoire de master 2 intitulé *L'Influence des astres dans la République des sciences. Giuseppe Toaldo, de l'astrologie saine à l'astro-météorologie*, dirigé par Pierre-Yves Beaurepaire (Université Côte d'Azur). Son mémoire de M1, présenté il y a deux ans, n'était pas passé très loin du prix. Simon Dolet gagne 500 €, deux ans d'adhésion à la SFEDS et la possibilité de publier un article dans la Revue.

Un premier accessit a été décerné à Élisabeth Ginot pour son mémoire de master 1 intitulé *Le Badinage dans « La Vie de Marianne » et les « Lettres de la Marquise » : entre mystification et métafiction*, dirigé par Christophe Martin (Sorbonne Université). Elle gagne un an d'adhésion à la SFEDS et la possibilité de publier un article dans la Revue.

Jean-Christophe Abramovici suggère qu'un prix soit également accordé à l'accessit.

Simon Dolet remercie la SFEDS et retrace son cursus : après une licence à Dijon, il a commencé à Nice un master sur l'astrologie. Il s'agissait de montrer que l'astrologie conservait un certain prestige au 18^e siècle, notamment grâce aux études astro-météorologiques de Giuseppe Toaldo. Simon Dolet expose ensuite le plan de son mémoire et explique que cette étude se poursuit dans le cadre d'un contrat doctoral.

Élisabeth Ginot remercie à son tour l'assemblée et présente son parcours. Elle a intégré l'ENS de Paris et commencé ce master à Sorbonne Université. Elle fait actuellement un service civique. Elisabeth Ginot envisage le badinage comme esthétique qui instaure un rapport ludique à la littérature. L'esthétique badine se manifeste volontiers par des effets de pastiche et incite à une lecture du soupçon.

Questions diverses

Stéphanie Genand explique qu'il serait bon que la SFEDS fasse des propositions à la présidente de l'Agrégation externe de Lettres modernes pour les programmes de l'agrégation (en lien avec l'Agrégation interne de Lettres modernes et l'Agrégation de Lettres classiques). Il s'agirait de faire en janvier trois propositions variées sur l'empan du siècle. Ces propositions doivent être adossées à des éditions scientifiques disponibles à moins de 15 €.

Jean-Christophe Abramovici précise que même si une proposition n'est pas retenue immédiatement, elle peut l'être rétrospectivement.

Nicolas Brucker rappelle que la bibliothèque du jury s'enrichit des auteurs qui rentrent au programme, ce qui permet d'alimenter les réserves d'explications hors-

programme.

Odile Richard-Pauchet précise que *Le Fils naturel* est au programme du concours de l'ENS, ce qui permet aussi de mieux faire connaître la littérature du 18^e siècle.

L'assemblée générale se termine à 12h 30.

Le déjeuner au Comptoir des Petits-Champs est suivi d'une présentation, par Pascale Gorguet-Ballesteros de l'exposition « À la mode. L'art de paraître au dix-huitième siècle » qui se tient au Musée d'arts de Nantes du 26 novembre 2021 au 6 mars 2022 puis se déplacera au Musée des Beaux-Arts de Dijon du 13 mai au 22 août 2022.

Pascale Gorguet-Ballesteros a supervisé cette exposition avec Adeline Collange-Péruigi. Elle en explique les caractéristiques et en présente les lignes directrices en analysant les phénomènes de mode, l'implication des peintres dans la fabrique de la mode, les fantaisies et fantasmes d'artistes et l'histoire du négligé-déshabillé.

Comptes rendus

• **Éditer les correspondances (2) : Théâtre, musique et opéra dans la Correspondance de Beaumarchais.** Journées d'étude org. par Linda Gil, Franck Salaün et Patrick Taïeb, 10-11 décembre 2021, Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Loin de se limiter à des journées d'étude, les travaux réalisés à Montpellier, dans la Maison des Sciences de l'Homme et la Maison des Chœurs de l'ancien hôpital Saint-Charles, ont mis à l'honneur les arts dramatiques et conforté l'établissement d'une équipe internationale déterminée à réaliser un inventaire et une édition de la correspondance complète de Beaumarchais. Dans le prolongement des journées d'étude sur l'édition des correspondances de Diderot et Beaumarchais, qui s'étaient tenues à Montpellier en 2019, ce colloque s'est engagé plus précisément sur la voie de la seule correspondance de Beaumarchais. Florence March, directrice de l'IRCL (Institut de recherches sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières), a inauguré le colloque en rappelant l'inscription de ces travaux dans le sillage d'une tradition scientifique menée par le laboratoire, depuis les travaux de Claude Lauriol sur la correspondance de La Beaumelle et leurs prolongements par ceux de Dominique Triaire, Linda Gil et Franck Salaün. Durant son mot d'accueil, elle a évoqué la nécessité de concevoir les correspondances à la fois comme des processus et des résultats, entre outils de sociabilité et entreprises littéraires, couvrant un spectre bien plus large en ce qui concerne Beaumarchais.

L. Gil a ensuite introduit le colloque en convoquant la création, en 2019, de l'équipe souhaitant reprendre le flambeau des études antérieures menées par Brian N. Morton (Université du Michigan) et Donald C. Spinelli (Wayne State University) sur la correspondance de Beaumarchais. Le parti pris de l'équipe est, à ce jour, d'établir avant tout un inventaire exhaustif, considérable en raison de la dimension du corpus, de la dispersion des sources et de la pluridisciplinarité de l'étude. Dans cette correspondance, les facettes multiples de l'homme de lettres s'entrecroisent, mettant en scène le musicien, le financier, l'intellectuel et l'artiste, qui recourent à la promotion des valeurs philosophiques de Beaumarchais. La richesse de cette correspondance expose ainsi le témoignage d'une vie au 18^e siècle, tout en éclairant d'un point de vue social, technique et artistique le statut de dramaturge. Si les lettres liées au théâtre et à la musique sont mises à l'honneur cette année, elles ne manquent pourtant pas d'entrer en résonance avec d'autres champs d'application, dans lesquels Beaumarchais se montre tour à tour

théoricien et praticien du spectacle. C'est pourquoi ces journées d'étude s'ouvrent à des spécialistes d'autres horizons, invitant des historiens du théâtre et de la musique à se joindre aux recherches.

La première session, portant sur les implications du monde du théâtre dans les lettres de Beaumarchais, a débuté avec l'intervention de Bénédicte Obitz (Université du Mans) nous invitant à prendre en considération les relations du dramaturge avec les administrations théâtrales. Impliqué dans les chantiers de la construction de l'Odéon et du théâtre de Bordeaux, six lettres de Beaumarchais témoignent de ses tractations auprès des acteurs d'une régénération du théâtre français. Parmi ses interlocuteurs, on trouve aussi bien l'architecte Victor Louis que les pouvoirs publics auprès desquels l'auteur agit comme un intercesseur, sous les figures d'un professionnel et d'un amateur de théâtre. Ses lettres se présentent alors comme de véritables plans de bataille logistiques et son sens de la planification le représente en stratège et logicien, au courant des réalités politiques, économiques et artistiques engagées dans ces projets. L'importance de ne négliger aucune des pièces de la correspondance pour éclairer les engagements de Beaumarchais transparaît ainsi clairement.

Dans la continuité de ces interactions entre l'œuvre dramatique et les acteurs du monde théâtral, F. Salaün a choisi de se pencher sur la *Lettre modérée sur la chute et la critique du Barbier de Séville* ; contre toute attente, si l'on peut dire, puisque comme le signale l'orateur, ce texte n'est pas à proprement parler une lettre de la correspondance mais une préface. Cependant adressée à des destinataires-lecteurs, cette préface porte en elle des lettres jamais écrites à d'hypothétiques destinataires, tels le journaliste de Bouillon, Pierre Rousseau, directeur du *Journal Encyclopédique* et éventuellement Fréron, aux critiques desquels le dramaturge répond en mêlant agressivité et humour. Une relation à distance avec les critiques littéraires, autres acteurs du monde théâtral, se fait jour et mobilise un dialogue entre cette préface et ses échos au sein de la correspondance de Beaumarchais.

Resserrant toujours plus la focale sur les interlocuteurs du dramaturge, Stéphane Pujol (Université Toulouse-Jean Jaurès) s'est attaché à mettre en relief les échanges entre Sedaine et Beaumarchais, engagés ensemble dans la bataille du droit d'auteur. Vraisemblablement mis en relation lors des dîners de Mille Ménard, Sedaine devient un destinataire privilégié et l'un des premiers lecteurs du *Mariage de Figaro*. Membre fidèle de la société des Auteurs, il établit un jeu d'assignation entre Beaumarchais et Figaro qui rend compte de la parenté de ton et de caractère entre l'auteur et son personnage, tout en signalant la complicité grivoise entre les deux dramaturges. La correspondance et l'œuvre dramatique vibrent alors de concert à travers des formules partagées dans les lettres et dans la pièce du *Mariage*, estompant les frontières entre l'auteur et son personnage. Les échanges entre le public et les intervenants sont revenus sur les manques des éditions actuelles, appelant une révision et un examen plus systématique pour recomposer en détail la diversité des activités théâtrales de Beaumarchais, depuis ses menées comme entrepreneur jusqu'à ses réseaux de sociabilité littéraires.

En début d'après-midi, Frédéric Calas (UPV Montpellier 3) ouvre la session suivante sur les « portraits de l'auteur ». La jonction avec l'univers théâtral s'illustre dans la lettre retenue par l'intervenant, adressée à Le Noir, au sujet de la censure du *Mariage*. L'ethos déployé par l'épistolier, entre contrition et résistance héroïque, articule nettement les champs littéraire et politique. L'effacement énonciatif de la première personne du singulier permet à Beaumarchais de s'exprimer à travers la voix de Molière tandis que la polyphonie du pronom « on » convoque prudemment le Roi

et la Reine. Tout comme F. Salaün l'a évoqué, cette lettre révèle une passerelle entre la correspondance et les préfaces, dessinant une esquisse de celle qu'il produira pour l'édition du *Mariage*. De plus, la modélisation du reproche d'une excessive « gaieté » concourt au glissement d'une modalité épistémique à une modalité aléthique : Beaumarchais reprend et requalifie les mots de ses adversaires pour s'opposer à la condamnation de sa pièce jugée immorale. Une fois de plus, l'importance d'une étude renouvelée de la correspondance s'impose pour mettre au jour les enjeux stratégiques et poétiques portés par le lexique de ce corpus.

Prenant le contrepied de l'assignation à la gaité, la communication de Virginie Yvernault (Sorbonne Université) s'est penchée sur une autre clé de lecture, proposée par les Goncourt, mettant à l'honneur le goût du dramaturge pour les plaisirs galants à l'espagnole et ses résurgences dans l'esthétique des jardins. Dans la production dramatique et dans les lettres, l'intérêt de Beaumarchais pour l'inspiration rococo se profile : qu'il témoigne de son inclination pour des petits genres – la séguedille, le fandango, les tonadillas et les ariettes, qu'il chante d'ailleurs à Madrid chez la comtesse de La Croix – ou se montre admiratif des leçons de paysagiste de son ami Girardin. L'emploi des services de François-Joseph Bélanger pour créer les jardins de la folie du faubourg Saint-Antoine où il s'installe à la veille de la Révolution et les invitations fréquentes du peintre Hubert Robert aux dîners qu'il donne confirment cette tendance qui se concrétise également dans son projet d'investissement de la côte Grognon entre 1787 et 1788. Cinq lettres autographes, un mémoire et un plan d'aménagement relatifs à ce domaine rendent compte des démarches de Beaumarchais, en tant qu'entrepreneur, et résonnent avec son implication pour la construction des théâtres de l'Odéon et de Bordeaux, présenté plus tôt par B. Obitz. Si le projet de la côte Grognon ne voit jamais le jour, refusé par le prince de Condé, les documents établis par le dramaturge gardent trace d'indications précises et foisonnantes qui corroborent les prescriptions de Girardin, tout en mobilisant un vocabulaire théâtral et pictural. C'est donc un Beaumarchais peintre et paysagiste qui se dessine à la lecture de ces lettres, appelant une étude plus approfondie des goûts architecturaux et espagnols de l'auteur, à l'aune de sa correspondance. Les deux interventions soulèvent également la nécessité de s'interroger plus avant sur les glissements sémantiques de la notion de « gaieté », rapprochée d'une certaine idée de la liberté par Beaumarchais.

Place au théâtre ! La journée est clôturée par deux mises en scène invitant à entendre tour à tour les voix de la correspondance de Beaumarchais et les résonances du vaudeville avec son œuvre, dans la Maison des Chœurs. La session débute avec un récital épistolaire, mené par L. Gil et F. Salaün, accompagnés par plusieurs participants (collègues et étudiants) et Claudia Schweitzer (UPV Montpellier 3) au clavecin. Les lettres de Beaumarchais, de Mlle Doligny, de Chamfort, de Rivière ou encore de Grétry résonnent alors dans la nef, illustrant les relations du dramaturge avec les comédiens, avec des intermédiaires et des musiciens, non sans révéler le regard qu'il porte sur l'actualité, sur les conditions d'existence du théâtre aux premiers feux de la Révolution. S'ensuit la conférence-spectacle orchestrée par Patrick Taïeb (UPV Montpellier 3) qui s'inscrit dans la lignée d'une pratique propre à l'IRCL. Ses commentaires, éclairant l'amateur de musique incarné par Beaumarchais, sont entrecoupés par des extraits de la pastorale Annette et Lubin, selon les versions de La Borde et Marmontel puis Mme Favart et Voisenon, sollicitant un accompagnement musical et plusieurs passages chantés, pour notre plus grand plaisir, par une jeune troupe étudiante, dirigée avec brio par Gabrielle Ordas. De nouveau, le spectre de l'immoralité plane sur ce théâtre,

apprécié par le dramaturge mais jugé ordurier par Grimm dans la *Correspondance littéraire*.

Les trois premières interventions de la seconde matinée prolongent le spectacle de la veille en se consacrant aux rapports que Beaumarchais entretient avec la musique et l'opéra. L. Gil ouvre cette série en revenant sur les variantes du vaudeville du *Mariage* que la correspondance permet de retracer en partie. Alors que le vaudeville connaît des errements, le dramaturge s'insère dans la brèche d'un regain d'intérêt pour ce genre, dans les années 1780. Il charge alors ce passage d'une valeur performative dans la version écrite pour la cinquantième représentation en cherchant à enrôler le public dans une action caritative en faveur des mères nourrices. La variante de 1792, quant à elle, éclaire la vision réprobatrice de Beaumarchais sur les débordements de la Révolution, Brid'oison déplorant la décadence de la chanson au profit de chants belliqueux. Enfin, la version inédite, datant vraisemblablement de 1797, est retrouvée dans une note d'intention du dramaturge adressée au comédien La Rochelle, posant de nouveau la question des limites du corpus de cette correspondance. Cette variante semble prendre le contrepied de celle de 1792 et le cœur de son sujet est un métadiscours sur la chanson. Brid'oison, qui porte le propos du vaudeville, s'apparente alors à un double de l'auteur, comme en témoignent également des lettres de 1785 et de 1786, résonnant avec les remarques de la veille relatives au personnage de Figaro.

C'est l'opéra, plus précisément, qui a retenu l'attention de Béatrice Ferrier (Université d'Artois) et de Laura Naudeix (Université Rennes 2), tout d'abord sur l'adaptation de *Samson*, composé par Voltaire et réagencé par Beaumarchais, qui ne vit jamais le jour, puis *Tarare*, unique tentative du dramaturge à l'opéra. L'exploration des lettres adressées au comité de l'Opéra a permis à B. Ferrier de retracer les circonstances de la collaboration empêchée entre Beaumarchais et un énigmatique musicien, Philippe-Jacques Mayer ou bien Anton Mayer. Pour autant, aucune lettre entre les deux hommes n'est jusqu'alors connue. Si l'auteur ne modifie pas le texte de Voltaire, le réduisant seulement à trois actes, le compositeur est mis à contribution après l'échec de sa musique proposée pour l'opéra *Vénus et Adonis* en 1782. Le Noir rejette *Samson* en raison de son sujet biblique, signalant une application esthétique de la censure, en dépit des arguments de Beaumarchais d'abord validés par le censeur. Tout un continent de lettres autour de cet opéra avorté fait alors défaut, ouvrant de nouvelles pistes de prospection. Du côté de *Tarare*, L. Naudeix nous propose d'aborder l'entreprise du dramaturge dans la « grande boutique » de l'opéra parisien, selon les mots de Verdi, ou bien de l'« indigne pétaudière », selon ceux de Beaumarchais, pour rendre compte du décalage entre l'auteur et ce milieu artistique. C'est donc à travers le point de vue de ses interlocuteurs, les comédiens et le directeur Antoine Dauvergne, que les tensions animant cette institution se révèlent et expliquent en partie le contexte tumultueux dans lequel *Tarare* tente d'être monté. Les démarches de Beaumarchais rompent avec la tradition et se heurtent à la susceptibilité des acteurs, en particulier en ce qui concerne leur temps de repos et le principe des doublures dont il se plaint. Le dramaturge est ainsi pris dans des conflits qui le dépassent et concernent la volonté d'indépendance des chanteurs, opposés à Dauvergne. Si le désengagement des comédiens est avant tout lié au sabotage de la direction, le cas d'Antoinette Saint-Huberty, la chanteuse la plus en vue, diffère quelque peu : sa correspondance révèle son mépris pour l'opéra de Beaumarchais qui ne parvient pas à lui faire jouer un trop bref prologue allégorique. Ainsi, l'homme de lettres ressemble une fois de plus au personnage de Figaro, pensant tout contrôler sans y parvenir, embourbé dans le marasme d'un conflit social et une

méconnaissance des ressorts du métier.

Pour clore la matinée, Matthieu Franchin (Sorbonne Université) est revenu sur sa découverte des partitions de la musique de scène du *Mariage de Figaro* dans les fonds bibliothécaires de Bordeaux. Jusqu'alors, seuls trois fragments étaient avérés et un document plus complet, datant du 19^e siècle, demeurait incertain. Or, M. Franchin a pu déterminer que cette musique, composée par Baudron, constitue bel et bien la partition jusqu'alors perdue de la pièce, telle qu'elle a été jouée lors des représentations à Bordeaux en 1789. On s'aperçoit alors de l'importance accordée par Beaumarchais à cet accompagnement musical et ses interactions essentielles avec le jeu sur scène, en particulier au travers des entractes, déjà présents dans *Le Barbier de Séville* et dans les pièces sérieuses, *Eugénie* et *Les Deux Amis*. Grâce à des enregistrements réalisés au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, les notes résonnent parmi l'assemblée et offrent un nouvel aperçu de la dimension spectaculaire recherchée par le public de l'époque, entre décors fastueux, danses, musiques et chants. S'il l'on ne trouve pas – pour l'instant – de lettres de Beaumarchais à Baudron, cette découverte et ces recherches convergent avec celles de la correspondance, engageant l'ouverture d'un champ d'enquête et proposant de nouvelles interprétations sur les liens du dramaturge avec le monde de la musique.

Le colloque s'est clôturé par une séance de l'équipe de l'inventaire et de l'édition de la correspondance de Beaumarchais. Ces journées ont ainsi permis d'approfondir les liens variés du dramaturge avec le monde du spectacle tout en identifiant les travaux qu'il reste à entreprendre au sein de ce massif épistolaire.

Dimitri ALBANESE

Sorbonne-Université / Université Paul-Valéry Montpellier 3

• **Journée d'Agrégation sur Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse***, org. par Audrey Faulot, Érik Leborgne, Florence Lotterie et Christophe Martin, 21 janvier 2022, Maison de la recherche de Sorbonne Université.

Dans la première intervention de la journée, Christophe Martin s'est intéressé à la relation d'identification qui unit Rousseau à Julie d'Étanges, à travers une analyse externe et interne au roman. Outre l'invention lexicale rousseauiste du verbe « s'identifier » (au sens de « se confondre »), la référence au mythe de Pygmalion dans le livre IX des *Confessions*, fable génétique de la *Julie*, l'unité stylistique du roman, dont dépend la voix de Julie, évoquée dans la Préface dialoguée et la possible revendication cryptée de Rousseau à son roman dans la *Lettre à d'Alembert*, invitent à lire la voix du créateur dans celle de sa créature. Cette grande proximité, voire cette « consubstantialité », se reflète encore dans l'attribution par l'auteur de ses thèses philosophiques majeures à son personnage.

La communication de Florence Lotterie a ensuite concerné le personnage de Claire, grande oubliée de la critique. Par delà l'image convenue de l'amie incomparable, la singularité du personnage tient à sa voix irrévérencieuse, sinon contestataire, qui induit une triple sécession : stylistique, morale et peut-être religieuse. « Espèce de monstre » comme elle se désigne elle-même, Claire défie les convenances, et sa déraison n'est pas étrangère à une certaine folie. Marginale, elle l'est aussi dans sa disqualification des rôles féminins et dans sa démystification de l'autorité du logos masculin.

Nicolas Brucker a proposé un tour d'horizon sémantique du terme « cœur » dans le roman, à la croisée de la médecine, de la morale et de la religion. Employé

massivement (pas moins de 950 occurrences du mot dans le roman), le substantif touche à toutes les dimensions de l'être. Il désigne le foyer de la vie passionnelle autant que le centre de la subjectivité, soit deux objets qu'entend élucider l'écriture épistolaire. Instrument privilégié de la connaissance sensible, le cœur des amants est aussi sujet à des métamorphoses. Saint-Preux s'efforce effectivement de soustraire les passions de son cœur tandis que Julie connaît une révolution intérieure d'ordre spirituelle.

Les variations de distance entre les épistoliers opérées par le système pronominal ont été analysées par Florence Magnot. Elle a montré comment le va-et-vient entre le « vous » et le « tu » et le maillage serré entre le « je » et le « vous » modulaient l'échange amoureux : l'énallage de personne scande les crises de la passion, érotise la relation et scelle la séparation ultime. Tour à tour, le jeu subtil des pronoms rapproche et éloigne les deux amants. Mais il traduit en filigrane la dissymétrie entre les deux personnages : Julie est en réalité celle qui règle l'écart entre les deux amants, tandis que Saint-Preux emploie les pronoms selon un principe de ruse et de contournement.

Jacques Berchtold a exploré le processus de modernisation de l'idéal antique de l'idylle dans la communauté de Clarens. S'il réhabilite la simplicité et le naturel de la vie campagnarde, l'univers fictionnel rustique décrit par Rousseau échappe néanmoins à la stérilité récréative et nostalgique de l'églogue virgilien. Clarens constitue à la fois une contre-société, qui s'inscrit en faux contre l'Etat monarchique français et la mondanité parisienne, et une micro-société innocente et naturelle, inspirée de villages helvètes réels, mais structurée par une organisation économique rationnelle. Wolmar fonde ainsi un idéal politique de vie communautaire à la campagne qui sert d'image normative aux entreprises philosophiques de réforme humaine, propres au siècle des Lumières.

C'est la thèse d'une triple « présence » de Julie qu'a développée Emmanuel Sempère. Le personnage se manifeste d'abord dans son incarnation matérielle, notamment à travers les cicatrices qu'imprime la vérole sur la peau. Cette sensorialité perdure jusque dans l'absence et Julie est douée d'une existence extra-sensorielle, voire surnaturelle. Outre son attraction quasi magnétique, sa présence est relayée par des truchements matériels (lettres ; portrait ; vêtements maternels). Julie accède, ce faisant, à d'autres modalités d'existence, plus particulièrement au travers de Claire, dans une logique de superposition et de dédoublement, voire de revenance.

Yannick Séité a étudié la thématique discrète et marginale de la prostitution, susceptible de mettre en lumière les enjeux centraux que constituent l'amour et la vertu dans le roman. Sous le regard de Saint-Preux ethnographe, Paris apparaît comme un monde inversé, régi par un principe généralisé de prostitution, où les femmes de cour, soucieuses de se distinguer, renoncent à toute distinction en imitant les filles de joie. Loïn de Paris, le danger prostitutionnel semble menacer plus sourdement deux figures féminines suisses : la Chaillot et Fanchon Regard.

Le motif de la castration dans le roman a fait l'objet de l'intervention de Stéphanie Genand. Outre la référence du titre au moine Abélard, puni de castration, ce geste chirurgical se retrouve dans la figure discrète mais troublante du castrat Regianino. Précepteur de musique brillant, chanteur admirable de la passion, il constitue un double menaçant de Saint-Preux, susceptible de le déposséder du désir. Plus symboliquement, la castration révèle également un désir d'abolition des identités sexuelles ainsi qu'un art original de la jouissance privative développé par Julie.

Au terme de la journée, Erik Leborgne a considéré la vertu comme un régulateur narcissique, dans une perspective de lecture freudienne du roman. Julie, en épousant

Wolmar, payerait la dette que son père a contractée envers cet homme qui lui a sauvé la vie. Julie se révolte d'abord contre l'autorité inique de son père en se donnant à Saint-Preux. Néanmoins, lorsqu'elle décide de renoncer à son amant par fidélité familiale, elle répare en réalité son estime d'elle-même. Le choix de la vertu répondrait donc à un besoin personnel, celui de restaurer l'idéal du moi.

Cécile MEUNIER
Sorbonne Université

• **À la mode. L'art de paraître au 18^e siècle.** Exposition présentée au Musée d'arts de Nantes du 26 novembre 2021 au 6 mars 2022.

Fruit d'une collaboration étroite entre le Palais Galliera, le Musée d'arts de Nantes et celui des Beaux-Arts de Dijon, l'exposition « A la mode. L'art de paraître au 18^e siècle », présentée au Musée de Nantes du 26 novembre 2021 au 6 mars 2022, et le riche catalogue qui en est issu (Adeline Collange-Perugi et Pascale Gorguet Ballesteros éd., *A la mode. L'art de paraître au 18^e siècle*, Gand, Snoeck, 2021) sont à la fois un grand plaisir pour les yeux et une réussite intellectuelle. Ils démontrent combien les échanges entre les historiens d'art, les conservateurs des musées et les historiens s'avèrent féconds pour la compréhension des phénomènes culturels. En rassemblant de nombreux tableaux, de somptueuses pièces vestimentaires et de parure, le propos permet d'abord de rompre définitivement avec l'idée que la mode relèverait exclusivement de la futilité et de l'irrationalité, l'inscrivant au contraire dans la « culture des apparences » chère à Daniel Roche, qui donne à en comprendre le sens. De manière nouvelle, l'exposition et le catalogue ouvrent aussi sur la variété des savoirs, artisanaux et artistiques, qui ont sous-tendu la conception, la production et la diffusion de ces différentes pièces textiles et de parure. Il faut encore signaler l'exigence de la précision du lexique de la mode que révèlent les cartels de l'exposition, mais aussi les différents articles du catalogue, rédigés par une équipe de spécialistes, ainsi que son riche glossaire.

Quatre approches, thématico-chronologiques, qui permettent d'embrasser l'histoire de la mode vestimentaire durant le 18^e siècle, ont été retenues. La première est dédiée à l'observation des phénomènes de mode dans la longue durée. La seconde aborde, de manière inédite, le rôle que les peintres ont joué dans la fabrique de la mode, tandis que la troisième évoque précisément les « fantaisies » de ces artistes. Le quatrième thème, quant à lui, plus ponctuel, revient sur l'histoire du négligé-déshabillé qui caractérise les deux dernières décennies de l'Ancien Régime et la période de la Révolution. De manière didactique, chacun de ces thèmes propose une confrontation systématique entre des pièces de collection issues de plusieurs institutions muséales, dont le Musée des tissus de Lyon, et des œuvres picturales.

Le visiteur/lecteur peut d'abord appréhender avec bonheur ce que furent les pièces vestimentaires et les différents accessoires caractéristiques du « style français » du 18^e siècle, en termes de formes, de couleurs et de matériaux : costume à la française pour les hommes composé de la culotte, de la veste et du gilet ; robe à la française, robe volante, robe à l'anglaise ou encore en chemise pour les femmes... Les accessoires, visibles ou cachés, tels que les paniers des robes, les corps à baleine et les corsets, les perruques et les éventails sont aussi à l'honneur pour souligner que le corps est au cœur d'un véritable système de parure. Les travaux et les savoirs des artisans spécialisés dans l'ornementation des vêtements – les brodeurs pour les gilets des hommes, les marchandes de modes pour la production des garnitures des robes féminines – sont

également mis en valeur, avec la présentation de quelques délicats articles de dentelle réalisés par ces dernières : pièces d'estomac, tours de gorge et autres nœuds de manches. Défini à la cour, ce style s'impose aux élites urbaines françaises, aux différentes cours européennes, entre autres grâce à la production et à la circulation des portraits, ce que révèle en particulier le judicieux rapprochement entre celui de Marie Leszczynska par Jean-Marc Nattier (1748) et celui de Madame de Flandre de Brunville par Alexandre Roslin (1761). Profondément marqué par le luxe, le style à la française n'est en rien figé et il intègre peu à peu les caractéristiques de diverses influences.

En effet, l'exposition et le catalogue permettent aussi de saisir la pluralité des sources de la mode française au 18^e siècle, les combinaisons et les aménagements dont elles sont l'objet dans la production des différentes pièces vestimentaires et de parure. Ainsi, les inspirations botaniques et champêtres – identifiables dans certains tableaux de François Boucher ou avec le thème des « portraits en jardinière » – s'articulent avec des formes plus simples et fluides, venues précocement d'Angleterre, qui recomposent progressivement le vestiaire, en l'adossant à une esthétique naturaliste. Dans le dernier tiers du siècle, en lien avec la découverte des sites archéologiques de l'Antiquité et les ambitions politiques régénératives forgées par la République, cette esthétique se combine à des influences qui épurent encore les styles et privilégient le blanc, consacrant la victoire du Néo-classicisme. Dans ce tableau des sources d'inspiration, la place que joue le théâtre se trouve particulièrement bien mise en exergue. Les créateurs de la mode s'inspirent en effet largement de cet univers, considérant les acteurs, les sujets des pièces, les traditions théâtrales de leur temps ou celles d'hier (le théâtre de la Foire et la *commedia dell'arte*, par exemple), aussi bien que le spectacle constitué par la salle elle-même. Ainsi, ce sont bien tous les jeux de miroir que la société du 18^e siècle se renvoie à elle-même qui sont ici donnés à voir et à comprendre.

Surtout, le travail des commissaires de l'exposition et celui des auteurs du catalogue met en valeur avec une grande pertinence les multiples liens ignorés, ou seulement entraperçus jusqu'à présent, entre les peintres et les graveurs d'une part et les milieux du textile et de la mode d'autre part. Si certains artistes participent à la production des images de mode, comme Jean-François de Troy avec ses *Tableaux de mode* ou François Watteau collaborant à la *Galerie des modes* (1778-1787), le lien s'inscrit parfois dans la démarche artistique elle-même, s'il ne caractérise l'identité du peintre. Ainsi, chez Antoine Watteau, « le costume est au centre du processus créateur » (p. 184), tandis que François Boucher appose sa signature sur l'une des boîtes de la marchande de modes représentée dans son célèbre tableau (p. 63 et 72). Dans l'autre sens, si les savoirs propres à la maîtrise des couleurs prédisposent les peintres à rendre la brillance des satins ou la lumière changeante des taffetas, la dynastie des Van Loo engage des échanges avec le milieu soyeux lyonnais. Enfin, la trajectoire de Jean Revel – faisant profession de peintre avant de se consacrer au dessin textile, puis à l'élaboration et à la promotion de la technique du « point rentré » qui permet de magnifier les motifs et leurs couleurs – révèle, elle aussi, l'une des facettes méconnues de ce dialogue des savoirs (p. 101-102).

Ainsi, en permettant de saisir les multiples rapports ignorés ou cachés qu'entretiennent les arts, l'exposition et le catalogue soulignent combien la mode au 18^e siècle relève de l'invention, telle que l'avait définie Diderot dans *L'Histoire et le secret de la peinture en cire* (1755), et, qu'à ce titre, elle est bien aussi une œuvre de l'esprit.

Catherine LANOË
Université d'Orléans

• **Traduire est un pouvoir : secrets – cadeaux – histoires pendant l'époque moderne** (Translation is Power, Secrets, Gifts, Stories in The Early-Modern Period / Übersetzen ist Macht – Geheimnisse, Geschenke, Geschichten in der Frühen Neuzeit). Exposition virtuelle. <https://uebersetzenistmacht.de>

À travers l'exposition « Traduire est un pouvoir : secrets – cadeaux – histoires pendant l'époque moderne » se trouve présenté le programme intégré de recherche 2130 de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (équivalent allemand du CNRS) intitulé : « Les cultures de la traduction aux débuts de l'époque moderne (1450-1800) » dans le cadre d'un projet commun visant un plus large public, aussi à l'étranger. Elle a été réalisée en collaboration avec la Herzog August Bibliothek à Wolfenbüttel (Allemagne).

20 objets et 16 messages vidéo d'approfondissement invitent le public à découvrir et explorer la signification de la traduction comme pratique omniprésente et comme technique culturelle dès le débuts de l'époque moderne. L'exposition interactive met en lumière les liens entre la traduction et le pouvoir, à travers trois sections.

La première section intitulée « Secrets » propose une réflexion sur le pouvoir ambivalent de la traduction, qui vise à la fois à dévoiler un savoir encore inconnu et à étouffer par le silence certains contenus, en les dissimulant ou en les contrecarrant. La deuxième section intitulée « Cadeaux » met l'accent sur la traduction comme le don d'une culture à une autre culture qui possède le pouvoir de nouer, de confirmer et d'approfondir des relations profondément ambivalentes entre des individus, des communautés et des cultures. La troisième section, intitulée « Histoires », place en son centre les traducteurs/traductrices comme acteurs bien souvent invisibles mais cependant tout puissants présents derrière les traductions. Quelles frontières franchissent-ils et quelles sont leurs motivations ?

L'exposition a été préparée en commun par les membres du Programme intégré de recherche 2130 et sa réalisation a été dirigée par la commissaire Annekathrin Koppers, membre du Bureau du Programme 2130 à l'Université de Würzburg. Les objets exposés proviennent des différents projets de recherche intégrés au Programme, ou ont un lien direct avec ceux-ci. La linguistique, les sciences littéraires et culturelles et la traductologie concernant la France et l'époque des Lumières sont représentées à travers trois thématiques et quatre objets exposés et commentés auxquels s'ajoutent des messages vidéos, à savoir:

- la thématique « Traduction et Lumières & « Lost in translation » se référant au projet de recherche intitulé « Dimensions traductologiques de l'encyclopédisme français à l'époque des Lumières », dirigé par Susanne Greilich (Université de Ratisbonne) et Hans-Jürgen Lüsebrink (Université de la Sarre) ;

- la thématique « Traductrice révélée » se référant au projet de recherche « Traductions scientifiques en France à l'âge classique » dirigé par Andreas Gipper, avec la collaboration de Caroline Mannweiler et de Diego Stefanelli (Université de Mayence) ;

- la thématique « Bien pensé - Bien fait ? », se référant au projet de recherche « Pratiques de traductions coloniales à la périphérie de la Nouvelle Espagne », dirigé par Martina Schrader-Kniffki, avec la collaboration de Yannic Klamp et Malte Kneife (Université de Mayence).

Hans-Jürgen LÜSEBRINK
Université de la Sarre

• Revue en ligne *Féeries* n° 20 – 2023

À la croisée des genres (II) : intergénéricité du merveilleux aux XVI^e-XVIII^e siècles

Le conte, quelles que soient les périodes, se signale par une tendance marquée à l'hybridation générique, ou en tout cas à une forme de porosité qui peut être retenue comme une véritable constante. En 2015 déjà, la revue *Féeries* a consacré un numéro complet à cette question, en étudiant en particulier des textes de la période romantique ou postérieurs, jusqu'à la littérature symboliste ou fin de siècle. Mais l'enquête mérite assurément d'être menée également en amont : elle pourra notamment porter sur les contes facétieux de la Renaissance, dont l'intitulé résonne à soi seul comme une invitation au dialogue des genres narratifs – sous le signe de l'enjouement, du regard satirique ou de la circulation des savoirs. L'œuvre protéiforme des conteuses et conteurs du 17^e siècle, si perméable à l'art de la conversation galante, multiplie les emprunts à des genres bien identifiés : la littérature pastorale est régulièrement convoquée sur le mode du pastiche, on s'inscrit dans l'air du temps en saluant un genre en plein essor comme l'opéra, on multiplie les clins d'œil à La Fontaine et à l'univers de la fable, à Virgile et à l'épopée, on emprunte tour à tour aux modèles pourtant si antagonistes de la poésie encomiastique ou de la lyrique mondaine des salons. Tout au long du 18^e siècle, le conte s'ouvre, notamment avec l'apport de la veine orientale, à de nouveaux genres – dialogue, récit de voyages souvent extraordinaires et éventuellement souterrains ou interplanétaires, polémique politique ou philosophique – selon un régime langagier lui-même constamment ambigu et duel. Le merveilleux lui-même non seulement s'invite dans tous les genres du conte mais se voit également convoqué, comme catégorie esthétique ou mode de pensée, du théâtre au roman, dans des textes extrêmement divers.

Les contributions pourront aborder cette question du dialogue des genres et du merveilleux selon des angles très variés : celui de la poétique, en questionnant par exemple l'influence ou la contamination réciproques de plusieurs modèles narratifs, les effets de citation ou d'allusion, les frontières entre le pastiche et la parodie ; celui des techniques d'écriture, en repérant les variations parfois subtiles des niveaux de style, les infléchissements de ton (systématiques ou plus localisés), la présence incongrue de détails stylistiques qui signalent, même fugitivement, la bascule d'un genre à l'autre ; celui du contexte socio-littéraire d'un genre au centre de tous les débats et polémiques, et qui utilise volontiers l'hybridation générique et l'allusion intertextuelle comme un signe de ralliement ou au contraire de défi. L'enquête pourra inclure un questionnement sur le rôle spécifique du lecteur et sa capacité à identifier les différentes strates superposées selon un mode tantôt ludique, tantôt sérieux : que nous dit le geste d'hybridation générique des attentes de l'auteur quant à son public, quant à la culture de l'un et de l'autre ? Quel type de connivence le dialogue des genres permet-il spécifiquement de construire ?

Le dialogue des genres et du merveilleux apparaît ainsi comme un poste d'observation particulièrement pertinent pour étudier, au-delà de l'évidente hétérogénéité qu'impose un empan chronologique aussi large, le développement du conte et la diversification du merveilleux à l'époque moderne.

Les propositions d'articles sont à envoyer à Stéphane Macé (stephane.mace@univ-grenoble-alpes.fr) et à Emmanuelle Sempère (sempere@unistra.fr) avant le 1er juillet 2022 ; les articles (30 000 signes environ) seront à rendre pour le 1er novembre 2022.

OLIVIER BLOCH (1930-2021)

Olivier Bloch, disparu le 18 novembre 2021, demeurera pour beaucoup d'entre nous un maître incontesté, un ami fidèle, une grande figure de l'Histoire des Idées au 18^e siècle.

Né à Paris le 1^{er} mai 1930, Olivier Bloch a perdu en 1942 son frère aîné et en 1943 ses parents, déportés et assassinés. Après des études aux lycées Carnot, Janson de Sailly et Louis-le-Grand, il entre à l'ENS en 1949, est reçu à l'Agrégation de philosophie en 1954, soutient sa thèse sur la Philosophie de Gassendi en 1971 (*La Philosophie de Gassendi. Nominalisme, matérialisme et métaphysique*, La Haye, Nijhoff, 1971). Après avoir été assistant puis maître-assistant à la Sorbonne, il fait partie en 1970 de l'équipe fondatrice de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de la jeune Université Paris XII-Val de Marne (aujourd'hui Université Paris-Est Créteil), où il dirige le département de philosophie jusqu'à son élection, en 1980, à l'Université Paris-I. Il y crée le Centre de Recherche sur l'Histoire des Systèmes de Pensée moderne, qu'il dirigera jusqu'en 1995.

Il organise une « Table ronde sur le matérialisme du XVIII^e siècle et la littérature clandestine », qui, selon ses termes, « pendant deux journées de printemps de 1980, rassembla soixante-dix spécialistes venus de France et d'un peu partout dans le monde, pour entendre une vingtaine de communications sur le matérialisme et la littérature clandestine au XVIII^e siècle, et en débattre avec vivacité souvent, parfois avec passion » (Avant-propos, *Le Matérialisme du XVIII^e siècle et la littérature clandestine*, Paris, Vrin, 1982). Cet événement international a déclenché une véritable révolution dans les études sur « des milliers de feuillets formant des centaines de copies manuscrites de traités hétérodoxes, une centaine de titres en tout, répandus dans les bibliothèques de France, d'Europe, voire d'Amérique ».

La principale difficulté de ces études tenait au progrès même de la recherche. Des trente-cinq titres signalés par Lanson en 1912, on était passé à cent deux titres répertoriés par Wade en 1938, et à cent trente dans la liste fournie par Miguel Benítez dans les *Actes* du colloque (« Liste et localisation des traités clandestins », p. 17-25). À cette explosion numérique s'ajoutait la diversité des versions découvertes sous un même titre. C'est cette double particularité du corpus clandestin qui a suscité la création, en juin 1986 à Milan, au Centro di Studi del Pensiero filosofico del Cinquecento e del Seicento du CNR italien, d'un Comité d'initiative pour l'Inventaire des manuscrits philosophiques clandestins des XVII^e et XVIII^e siècles, composé de Miguel Benítez, Olivier Bloch, Guido Canziani, Arrigho Pacchi, Gianni Paganini, Jeroom Vercruyse. C'est sous cette impulsion internationale qu'Olivier Bloch a fondé, en 1987 à Paris, l'équipe de l'Inventaire des manuscrits philosophiques clandestins, alors codirigée par Françoise Weil, directeur de la Réserve de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, équipe composée de chercheurs et d'enseignants-chercheurs en histoire, littérature et philosophie, ainsi que de conservateurs des bibliothèques.

Olivier Bloch, le savant historien de la philosophie, le spécialiste de Gassendi, le maître mondialement reconnu des études sur le matérialisme, mettait son ardeur au service des études sur la littérature philosophique clandestine des premières Lumières. De 1990 à 1995, il a animé, à l'Université Paris I, un séminaire mensuel, lieu de

rencontre de l'équipe. Pendant ces cinq années, un public nombreux, en partie composé d'étudiants étrangers venus d'Argentine, du Canada, d'Espagne, de Finlande, d'Italie, du Japon, etc., s'est réuni un samedi après-midi par mois. La motivation commune était l'approfondissement et le développement de la recherche sur la littérature philosophique clandestine de l'époque classique. C'est au cours de ces séances qu'en 1991 Olivier Bloch a lancé l'idée de publier un bulletin, *La Lettre clandestine*, qu'il a codirigé avec Antony McKenna de 1992 à 2000. Depuis et jusqu'à ce que sa santé le lui interdise, il a participé avec la générosité intellectuelle qui le caractérisait aux réunions du comité scientifique de ce bulletin, devenu « revue » en 1995.

Il a contribué personnellement à l'essor de ces recherches par d'importantes éditions critiques, richement commentées, de manuscrits clandestins (*Parité de la vie et de la mort*, Oxford, Voltaire Foundation, 1993 ; *Lettres à Sophie*, Paris, Honoré Champion, 2004). Parmi les nombreux ouvrages collectifs qu'il a dirigés, on ne mentionnera ici que *Spinoza au XVIII^e siècle* (Klincksieck, 1990), et, en collaboration avec Charles Porset, *Le matérialisme des Lumières (Dix-Huitième Siècle, n° 24, 1992)*. Enfin, dans un ensemble magistral de publications, il faut encore signaler *Le Matérialisme* (« Que sais-je ? », 1995), *Matière à histoires* (Paris, Vrin, 1997), *L'histoire du matérialisme d'Aristote à Marx* (Paris, Pocket, 2019).

Olivier Bloch se définissait comme matérialiste mais refusait l'appellation de philosophe. Il tenait à celle de professeur d'histoire de la philosophie. Ce penseur rigoureux était aussi un mélomane et un excellent pianiste. Quelques mois avant sa mort, il entreprenait un ouvrage sur l'autobiographie. Il a passé ses derniers jours en compagnie de Montaigne et de Rousseau.

On ne peut pas évoquer cette figure exemplaire sans y associer Marie-Louise Bloch, son épouse depuis soixante et un ans, toujours accueillante à ses côtés, à qui il a dédié *Parité de la vie et de la mort*. Olivier Bloch laissera à ses nombreux disciples et amis le souvenir d'une personnalité attachante par sa rigueur intellectuelle, par sa modestie, par son impartialité, par son amour de la beauté, et de la vie, malgré les épreuves de l'Histoire.

Geneviève ARTIGAS-MENANT

RÉAL OUELLET (1935-2022)

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la mort de Réal Ouellet, survenue le 20 février 2022 alors qu'il avait 86 ans. Professeur retraité au Département de littérature, théâtre et cinéma de l'Université Laval à Québec, il laisse le souvenir d'un chercheur prolifique, d'un être profondément généreux et attachant. Ayant encadré une cinquantaine de thèses et de mémoires de maîtrise, il fut une source constante d'inspiration pour de nombreux universitaires. Durant toute sa carrière et même à la retraite, il n'a jamais hésité à partager des documents inédits, à guider et encourager les chercheurs dans l'élaboration de leurs travaux et à transmettre son expertise, pour évaluer des articles ou des projets de recherche, ne comptant jamais son temps. En plus de ses innombrables activités scientifiques, il a assumé le rôle de vice-doyen à la recherche à l'Université Laval (1972-1975). Cofondateur en 1968 de la revue *Études littéraires*, qu'il dirigea pendant de nombreuses années, il s'est révélé un redoutable lecteur et un critique avisé. Sa carrière d'envergure internationale le conduisit à Ferrare en Italie, puis à Vancouver, où il fut professeur invité.

D'une rigueur sans faille, son œuvre représente un apport inestimable à l'avancement des connaissances, notamment sur la première modernité et l'étude du discours narratif. Signalons à ce propos la publication de son livre *L'univers du roman*, écrit en collaboration avec Roland Bourneuf, plusieurs fois réédité depuis sa parution en 1972 et traduit en plusieurs langues. Les études viatiques en particulier lui doivent un nombre impressionnant de contributions qui ont permis de renouveler la réflexion sur l'écriture de la relation de voyage ou de séjour ainsi que sur l'altérité autochtone des Amériques. Songeons à son ouvrage intitulé *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles)*, au carrefour des genres (2010 ; 2015), mais aussi aux collectifs dont il a coordonné la publication, comme *Rhétorique et conquête missionnaire : le jésuite Paul Lejeune* (1993), *Culture et colonisation en Amérique du Nord*, avec Jaap Linvelt et Hub Hermans (1994) et *Transferts culturels et métissages, Amérique/Europe. XVI^e-XX^e siècle* avec Laurier Turgeon et Denis Delâge (1998).

On lui doit encore une dizaine d'éditions critiques parmi lesquelles figurent les *Œuvres complètes* de Lahontan (1990), mais aussi *Le Grand Voyage du pays des Hurons*, avec la collaboration de Jack Warwick (1990) ; *Des Sauvages* de Samuel de Champlain avec la collaboration d'Alain Beaulieu (1993) ; la *Nouvelle relation de la Gaspésie* de Chrestien Leclercq (1999) ; l'*Histoire des aventuriers fibustiers* d'Alexandre-Olivier Exquemelin, avec la collaboration de Patrick Villiers (2005) ; la *Relation des missions des pères de la Compagnie de Jésus dans les îles et dans la Terre Ferme de l'Amérique méridionale* de Pierre Pelleprat (2009), et la *Relation de l'établissement des Français depuis l'an 1635 en l'île de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amérique* de Jacques Bouton, suivi de la *Relation des îles de Saint-Christophe, Gardeloupe et la Martinique, gigantes par les 15 degrés au-deçà de l'Équateur* d'Hyacinthe de Caen, avec la collaboration d'Yvon Le Bras (2015). Il a en outre préparé plusieurs anthologies (*Nouvelles françaises des XVII^e et XVIII^e siècles*, 2000 et 2005 ; *La colonisation des Antilles*, 2014).

Ses contributions lui valurent plusieurs distinctions. Bénéficiaire de la bourse Killam du Conseil des Arts du Canada en 1988-1989, il fut aussi nommé membre h

honoraire de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle (2008), dont il fut le premier président. Malgré les honneurs, il sut rester un homme facile d'approche, ne s'embarrassant jamais des formalités et avec qui chacun pouvait trouver une écoute attentive. En plus de sa grande érudition, Réal Ouellet était animé d'une passion de conteur, qui le mena à l'écriture de romans et de nouvelles de même qu'à la création poétique à laquelle il s'adonna au cours de sa retraite de ces dernières années. À l'image de son parcours, sa vie fut une longue et belle aventure intellectuelle consacrée au plaisir de la découverte et à la quête du savoir.

Marie-Christine PIOFFET

Cotisations 2022

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2022. Nous rappelons que le paiement de celle-ci permet de :

- recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet) ;
- fidéliser votre engagement à la SFEDS ;
- soutenir les travaux de la SFEDS ;
- être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire ;
- éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel) ;
- éviter d'éventuels coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue ;
- bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18^e siècle ;
- faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril.

Cotisations 2022 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €

Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €

Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Marilina Gianico.

• **Chèque bancaire** compensable en France, exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• **Carte Bancaire** : vous pouvez régler votre cotisation sur notre compte HelloAsso (lien ci-dessous) en entrant le montant correspondant à votre statut (service gratuit mais vous êtes libre d'ajouter quelques centimes d'euros symboliques pour cette association).

<https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-etude-du-dix-huitieme-siecle/paiements/adhesion-a-la-sfeds>.

• **Virement bancaire** à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

| Établissement | Guichet | Numéro de compte | Clé RIB |
|--|---------|------------------|---------|
| 20041 | 00001 | 0969798J020 | 38 |
| IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38 | | | |
| BIC : PSSTFRPPPAR | | | |

Trésorière :

Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.

sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Trésorière adjointe :

Marilina Gianico, 43bis avenue Simon Bolivar, 75019 Paris.

marilina.gianico@gmail.com

Adresses utiles

- **Présidente de la SFEDS :**

Aurélia Gaillard, 22 rue Fernand Braudel, 33160 Saint-Médard-en-Jalles
aurelia.gaillard@gmail.com

- **Secrétaire générale :**

Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche, 75013 Paris
florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

- **Changements d'adresse** à signaler simultanément :

- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4 rue du Pontel, 63300 Thiers ; francoise.le_borgne@uca.fr

- **Rédaction de la revue :**

Les articles sont à envoyer à : dhs@sfeds.fr

Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : dhscr@laposte.net

Le courrier est à envoyer à : dhs@sfeds.fr

Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*
CELLF 16-18 (Escalier G, 2^e étage)
Sorbonne Université (Paris IV)
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

- **Rédaction du *Bulletin* :**

bulletin@sfeds.fr

- **Lettre de la SFEDS :**

Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

- **Supplément bibliographique du *Bulletin* :**

bulletin@sfeds.fr

- **Site** de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.sfeds.fr

Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez et Jennifer Ruimi
benedicte.peslier@gmail.com ; jennifer.ruimi@gmail.com

- **Site** de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.isecs.org

- **Collection « Dix-huitième Siècle » :**

Les propositions d'édition sont à envoyer à : sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Les textes à insérer dans le *Bulletin* de juillet 2022 doivent arriver avant le 15 juin, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr

Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la *Lettre d'information électronique*).

Adresse url de consultation : <https://www.sfeds.fr/>

Composition : N. B.

Directeur de la publication : A. Gaillard.

Dépôt légal : avril 2022 ISSN 2646-2400